

#### 6.14.5. Bilan

Peu de données sont disponibles pour avoir une compréhension globale du site de Kondokhou. L'absence de vestiges archéologiques a été probablement un facteur ayant contribué à la disparition graduelle de cette mémoire. L'étude de ce site soulève néanmoins des questions : selon les habitants actuels, la migration d'une partie du village a été liée au manque d'espace à l'intérieur du *tata*. Or, en croisant les données historiques écrites et orales, il apparaît que non seulement le village était de création récente, mais en plus, son *tata* semble avoir été détruit très tôt. Quand faut-il donc situer les attaques de Foulah Djigui ?

### 6.15. Satadougou

#### 6.15.1. Localisation

Le village de Satadougou est situé sur un plateau, à environ 600 m des berges de la Falémé ; c'est le plus méridional des sites de notre corpus. Une zone inhabitée de 25 km le sépare du village de Nafadji, le dernier village au sud-est du Dantila, car Satadougou se trouve dans la région dite de Bafé. Le site du *tata* (long. -11,42333; lat. 12,63917) se trouve au nord de l'actuel village.

#### 6.15.2. Données archéologiques

Le site du *tata* de Satadougou se trouve sur une aire agricole qui est labourée chaque année. De ce fait, aucune ruine organisée de structure n'est visible en surface, même si la population actuelle présente quelques pierres, relativement groupées par endroit, comme étant les vestiges de la fondation du *tata* où des habitats qui s'y trouvaient (fig. 6.54). Des tessons de poteries, très usés et très fragmentés, sont aussi visibles sur la surface du site.

#### 6.15.3. Données historiques

En ce qui concerne les sources historiques écrites, nous constatons qu'avant le 20<sup>ème</sup> siècle au cours duquel les mentions du village Satadougou sont de plus en plus présentes dans la littérature coloniale, à la suite de la création du poste français de Satadougou sur la rive droite de la Falémé, nous n'avons que peu de mentions de ce village dans la littérature que nous avons consultée. La première mention, effectuée par Mungo Park, date du 11 mai 1797 quand la caravane avec laquelle il voyage, en revenant de l'est où il a atteint le fleuve Niger, fait une halte à « Satadou ». Le parcours suivi par Mungo Park prouve bien que Satadougou est à l'emplacement de Satadou. Il raconte :



Figure 6.54. Satadougou, vue de l'emplacement supposé du *tata*.

« Cette ville était autrefois d'une grande étendue, mais plusieurs familles l'ont quittée à cause des incursions des foulahs de Fouta Jalla, qui avaient pris l'habitude de venir secrètement au travers des bois et d'enlever les gens qu'ils trouvaient ou dans les champs de grain, ou même aux puits près de la ville. Dans l'après-midi du 12, nous traversâmes la rivière Falémé, la même que j'avais déjà passée à Bondou, dans mon voyage vers l'est. ». (Park 1996 : 333).

De cet extrait, nous retenons que, bien qu'éloigné du Fouta Djallon, Satadoukou n'était pas pour autant à l'abri des raids de capture des Peul du Fouta Djallon. En outre, à ce moment-là, Satadoukou était localisé sur la rive droite, car la caravane ne traverse la Falémé que le lendemain. Il est à noter que Mungo Park ne précise pas si la ville est fortifiée ou pas.

Lors de son second voyage en 1805, Mungo Park a emprunté le chemin qu'il avait suivi lors du retour de son premier voyage ; il est donc repassé par Satadoukou, qui se trouvait toujours sur la rive droite. Et cette fois il précise : « *Satadou est environné de murailles, et contient environ trois cents huttes : il était auparavant beaucoup plus vaste.* » (Park 1820 : 57). S'il est probable qu'en 1797 la ville de Satadoukou n'était pas fortifiée, il est certain qu'elle l'était désormais en 1805. Notons également que, comme lors de son premier passage, Mungo Park remarque que la population de la ville a diminué.

Les autres mentions sont de Silvester M. Golberry (1808) et René Geoffroy de Villeneuve (1814). Villeneuve semble s'être fortement inspiré du texte de Golberry. Et pour ce dernier, le Satadou est l'une des « principautés », qui avec le Konkoudou, était rattaché au Bambouck. Selon lui, Abba-Manko, un guerrier Manding qui conquiert la région au 12<sup>ème</sup> siècle, le partagea entre ses trois enfants avant sa mort. Ainsi, chacune de ces principautés avaient son chef ou siratick, mais le siratick du Bambouck primait honorifiquement sur les deux autres non seulement parce qu'il était l'aîné, mais à cause de l'étendue de son pays ou encore des mines de Natakou dont il était propriétaire (Villeneuve 1814 : 196).

En ce qui concerne les données orales, nous avons mené une enquête ethnohistorique à Satadoukou-rive gauche ; l'actuel Satadoukou-rive droite se situe à une dizaine de kilomètre au sud-est, en territoire malien, où nous n'avons pas accès. Étymologiquement, Satadoukou signifierait : « village payé ou village acheté ». La famille Sedikora, d'origine soninké, et qui est la principale famille qui habite actuellement ce village, dit que ce nom a été choisi par leurs ancêtres car ils auraient acheté ce territoire au prix de deux esclaves, un homme et une femme. Avant eux, l'emplacement était occupé par la famille malinké Komoukora (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). C'est sous l'impulsion d'Ali Koura Ba Sedikora que le village s'est construit sur un espace désigné sous le nom de Bafé ou Timbafou. Cet espace était autonome vis-à-vis des territoires qui le bordaient, notamment le Dantila à l'ouest

et au nord, le Konkodougou (dépendance du royaume de Dinguiraye) à l'est et les dépendances du royaume du Fouta Djallon au Sud. Précisons que Rançon semble distinguer le Bafé de Satadoukou lorsqu'il cite les contrées limitrophes du Dantila (Rançon 1894 : 529).

Dans la liste de succession que nous avons recueillie auprès de l'actuel chef de village Kalle Sedikora (entretien du 27/1/2018), on peut constater que seuls les deux premiers chefs, Ali Koura Ba Sedikora et Kekoro Sedikora, ont régné avant la colonisation (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). Cela témoigne bien du caractère embryonnaire de cette entité, comme nous l'avons évoqué au chapitre précédent. Malgré le caractère formatif du Bafé, Satadoukou a eu à se défendre des incursions peules venant du sud. Pour Kalle Sedikora, deux raisons motivaient ces incursions : la richesse du village et la recherche de captifs. En effet, le plateau qu'occupe Satadoukou est fertile et on trouve des placers d'or alluvionnaire à proximité du village, le long de la Falémé. Et même si les Peul du Fouta Djallon y ont souvent effectué des raids esclavagistes, la zone semble relativement isolée et éloignée des centres politiques, ce qui a encouragé des familles à venir s'y installer.

D'après les ruines qu'il a vues dans son enfance, Kalle Sedikora dit que le *tata* de Satadoukou était une enceinte construite en banco, ayant deux niveaux, dont une terrasse équipée de meurtrières. L'accès à l'enceinte était contrôlé par une porte unique, possédant un vestibule d'entrée, et dotée d'une grande porte en bois (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). Notons enfin que le chef Kalle Sedikora nous a signalé l'existence d'un cimetière européen à l'emplacement du poste français de Satadoukou-rive droite. Il affirme également que les actuels occupants de Satadoukou-rive droite sont partis de Satadoukou-rive gauche pour aller créer et installer ce village près du poste français.

#### 6.15.4. Datation

Grâce aux écrits de Mungo Park, nous aurions pu établir une chronologie si nous avions découvert les ruines du *tata* de Satadoukou-rive droite. Mais ce n'est pas le cas ; la proposition de datation ci-dessous n'est donc valable que pour le village de Satadoukou-rive gauche et ne concerne que la dernière grande migration qui a permis l'installation des ancêtres des actuels occupants, une continuité d'occupation remontant à Abba-Manko au 12<sup>ème</sup> siècle étant manifestement improbable.

Si l'on se réfère donc aux informations fournies par le chef Kalle Sedikora, seuls deux chefs auraient régné sur Satadoukou-rive gauche avant la colonisation française. Si nous supposons que le premier de ces chefs est arrivé à Satadoukou-rive gauche étant déjà adulte, nous lui attribuons un règne d'une demi-génération, soit environ 15 ans ; et si nous admettons que le second peut avoir régné durant l'âge d'une génération, nous lui attribuons environ 30-33 ans de règne. Alors, pour les deux, nous avons un cumul de règne de 45-48 ans. En soustrayant